Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 55 (1975)
Heft: 2

Artikel: L'approvisionnement et les industries des textiles naturels
Autor: Baudoin, René
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886803

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RENÉ BAUDOIN

L'approvisionnement et les industries des textiles naturels

L'industrie cotonnière a consommé en 1974 223 565 tonnes de coton, 38 750 tonnes de fibres synthétiques et 27 761 tonnes de fibres artificielles.

L'accroissement de la productivité de la main-d'œuvre et du matériel a diminué les coûts de transformation et la part de la matière première dans le prix des produits a donc pris un plus grand poids relatif.

Les conditions d'approvisionnement qui doivent idéalement assurer :

— sécurité,
— égalité d'accès à la matière,
— uniformité des prix,
— classification rationnelle des qualités,

prennent donc une importance accrue.

De ce point de vue, la situation est assez différente dans le coton et les fibres chimiques.

Le coton demeure le textile le plus répandu dans le monde puisque sa production (13 millions de tonnes environ) représente encore la moitié de celle des fibres textiles naturelles ou chimiques à l'exclusion du jute et des fibres dures.

Le développement foudroyant des fibres chimiques, s'il a ralenti la progression du coton, ne l'a pas supprimée : la production mondiale a augmenté de 13,4 % entre 1968-1969 et 1974-1975, soit 7 500 000 balles.

Cette production est réalisée dans une zone géographique extrêmement vaste : 32 000 000 d'hectares, répartis dans plus de 70 pays. Cette dispersion presque mondiale procure une grande sécurité politique d'approvisionnement rendant difficile une coalition des producteurs comme dans le pétrole. Serait-elle remise en cause si les pays aujourd'hui exportateurs de matières premières décidaient de transformer une partie du coton brut en filés ou en tissus, soit pour faire face à la consommation intérieure, soit pour l'exportation ? La question n'est pas absolument théorique car certains économistes européens préconisent ce transfert d'industrie et il en a été largement question à la récente conférence de Lima qui réunissait la plupart des pays en voie de développement. De fait, on assiste à une vigoureuse industrialisation textile de certains pays producteurs de coton comme la Turquie, la Grèce, le Brésil, etc...

L'approvisionnement n'en est pas pour autant régulièrement abondant car tous les cotons n'ont pas les mêmes qualités. Le profane distingue les cotons d'après la longueur de leurs fibres (courtes, longues, extra-longues) mais pour les professionnels la classification est plus complexe et s'effectue en fonction de la résistance, du diamètre, de la couleur, de la nervosité, etc...

Dans une certaine mesure, les différentes qualités ont des zones préférentielles de production. Il peut donc y avoir relative abondance de l'une et pénurie de l'autre.

La tendance des prix pour une campagne dépend d'un certain nombre de facteurs.

Les quantités produites sont fonction du rendement, extrêmement variable d'un pays à l'autre (1 000 kg/hectare dans certains pays de l'Amérique Centrale à 200 kg/hectare dans des pays moins favorisés d'Afrique).

Il dépend des espèces plantées, des façons culturales, de l'efficacité de la prévention contre les insectes ou champignons, du temps enfin car des gelées ou pluies inopportunes peuvent le réduire considérablement.

Les quantités produites dépendent bien entendu des superficies plantées qui varient en fonction du prix offert pour la fibre de coton, mais aussi de celui des produits agricoles concurrents à l'occupation du sol (soja et autres cultures vivrières).

C'est le cultivateur qui arbitre dans les pays de libre entreprise où les variations de production peuvent être plus grandes que dans les économies planifiées.

Les stocks jouent un rôle important.

Pendant longtemps, la politique américaine de soutien des prix du coton a eu pour résultat une accumulation des stocks qui dépassait largement les précautions stratégiques.

En 1966, les Etats-Unis détenaient près de deux années de production. Cette politique de prix élevés a d'ailleurs favorisé le développement de la culture du coton dans

les pays tiers qui accaparaient les marchés d'exportation.

Aujourd'hui, les Etats-Unis ont en stock environ 40 % d'une récolte, c'est-à-dire le même pourcentage que les stocks mondiaux (25 000 000 de balles pour une production de 62 000 000 de balles). Ceux-ci constituent donc un volant de sécurité déjà important.

La consommation progresse rapidement dans les pays en voie de développement et tend plutôt à décroître dans les pays industrialisés.

Une part importante de cette production est consommée sur place et l'exportation représente à peine le tiers, soit 19 000 000 de balles.

Les plus grands pays producteurs de coton ne sont pas exclusivement les exportateurs les plus importants.

Si les Etats-Unis et l'URSS se trouvent dans les deux groupes, la Chine, l'Inde et le Pakistan, gros producteurs, sont relativement peu exportateurs. C'est l'inverse pour la Syrie, la Turquie, les pays d'Amérique Centrale et l'Egypte dans une moindre mesure.

La consommation de coton est influencée par la concurrence des fibres chimiques qui s'exerce sur le plan quantitatif (une partie des progrès du polyester s'est faite en substitution au coton), mais également par le prix car les fibres chimiques servent à fabriquer des articles d'usage analogue à ceux du coton et la parité de prix est un élément de choix du consommateur.

Les mécanismes du marché à terme permettent de consentir un prix ferme au jour de la commande pour une livraison qui interviendra beaucoup plus tard. Ce mécanisme donne aux différents stades une grande sécurité quant aux prix, mais il exige des professionnels une moralité commerciale qui les incite à respecter les contrats, même si entre temps les prix varient dans un sens défavorable. Cette exigence n'est pas toujours respectée et on a vu lors des hausses rapides du coton brut certains gouvernements des pays producteurs invoquer la raison d'état pour empêcher les vendeurs (firmes privées ou coopératives) de livrer les contrats conclus antérieurement à des prix plus bas.

Il faut dire que la culture du coton intéresse, dans certains pays en voie de développement, des centaines de milliers de petits agriculteurs dont elle constitue le revenu de base.

La fixation du prix d'achat des fibres revêt un aspect politique et social qui incite parfois les Gouvernements à déroger aux règles fondamentales du commerce.

Ces incidents sont quand même demeurés l'exception et dans l'ensemble, il existe un réel marché du coton brut.

Fibres chimiques

Ce sont des produits industriels fabriqués par un nombre restreint de très grandes entreprises qui exigent des installations coûteuses, longues à implanter.

Plusieurs années s'écoulent normalement entre les études préliminaires, la décision d'investissement et la mise en route opérationnelle. La production progresse par palier au fur et à mesure de la mise en service de nouvelles unités.

Les frais fixes sont élevés.

Il y a donc une plus grande inertie pour adapter la production à la demande et une plus grande rigidité des prix que dans le cas des cotons bruts, plantes annuelles cultivées sur un terrain qui peut recevoir d'autres cultures.

D'autre part, les fibres chimiques comportent des articles très différents :

— fibres synthétiques venant en général des dérivés du pétrole,

— fibres artificielles produites à partir de la pâte de bois.

Chacune existe sous deux présentations aux emplois fort différents :

— filaments continus,

— fibres discontinues.

Enfin, la liste des fibres synthétiques s'allonge sans cesse avec l'apparition de familles aux qualités nouvelles (polyester, acrylique, chlorofibres, etc...).

Les fibres synthétiques ont connu une expansion continue sinon régulière, à l'exception de l'incident de parcours des derniers mois.

Nulle avant la guerre de 1940, la production de fibres synthétiques s'est élevée en 1973 à 3 872 000 tonnes.

Depuis quelques mois, on assiste à un certain recul de la consommation des synthétiques dont il est trop tôt pour savoir s'il est d'origine conjoncturelle ou structurelle. S'il se poursuivait, il susciterait de graves problèmes car toute réduction de production entraîne une hausse des coûts.

C'est la situation inverse à celle du coton où ce sont les terres les moins rentables qui sont abandonnées les premières.

Les fibres chimiques, malgré leur développement, ne font pas vraiment l'objet d'un marché international comme c'est le cas des matières naturelles, coton et laine en particulier.

Les caractéristiques des fibres produites par chaque producteur et les conditions techniques d'utilisation des fibres et des marques sont les raisons d'un certain cloisonnement.

Ainsi, les prix des polyesters sont différents selon qu'ils sont vendus avec ou sans marque. Sur le plan mondial, le prix n'est pas unique. Les prix des fibres polyester aux Etats-Unis sont nettement moins élevés qu'en Europe à cause, semble-t-il des conditions plus favorables d'approvisionnement des producteurs américains en matière de base d'origine pétrolière. Pratiquement, il est impossible aux Européens de s'approvisionner aux conditions américaines, ce qui les place en position d'infériorité vis-à-vis des importations USA de tissus.

Les contrats pour les fibres chimiques sont conclus à court terme, car les producteurs ne peuvent pas courir les aléas des hausses intempestives des prix de revient huit à dix mois à l'avance. Cette absence de couverture à terme pose un problème aux clientèles dont les marchés sont saisonniers.

Comme beaucoup d'autres, les prix des matières textiles ont subi depuis deux ans des variations assez fortes. Les prix du coton étaient demeurés jusqu'au début de 1973 très en-deça de l'évolution générale des prix :

en janvier 1973 le coton ne valait guère que 30 % plus cher que 20 ans auparavant.

L'ajustement inévitable s'est cumulé avec l'accélération de l'inflation et la fuite devant les monnaies qui a provoqué les achats exceptionnels de 1973 et du début de 1974.

Les mesures déflationnistes des gouvernements ont amené la liquidation des stocks excédentaires, un ralentissement des achats et la chute des cours qui, après avoir presque doublé, sont revenus à leur niveau antérieur. La reprise des derniers mois est précaire en raison de la crise économique et des incertitudes monétaires : on considère simplement qu'aux prix actuels la marge des producteurs est restreinte.

Les prix des fibres chimiques ont fortement monté également en fin 1973 et début 1974 à cause de la hausse de leurs matières premières : pétrole pour les fibres synthétiques et bois pour les fibres artificielles. Ces facteurs de hausses existent toujours, mais leur répercussion est contrariée par la récession actuelle et la baisse des cours du coton. Or, la parité des prix entre fibres chimiques et naturelles est un élément important de leur emploi respectif.

Peut-on, par une politique appropriée, limiter les variations de prix des matières textiles ?

Pour les grandes matières premières naturelles comme le coton, le problème est aussi politique qu'économique, ce qui explique l'intérêt que lui portent les gouvernements.

L'objectif d'ajuster l'offre à la demande et de stabiliser les prix peut difficilement être rejeté a priori mais peut-on l'atteindre autrement que par l'économie de marché, dont on veut précisément s'écarter à cause de ses inconvénients sociaux.

Les mécanismes d'inspiration dirigiste qu'on peut imaginer seraient-ils plus efficaces et moins douloureux ?

Sans préjuger de l'avenir, on peut être sceptique en se souvenant de l'échec de l'expérience des Etats-Unis pour le coton et en constatant les difficultés aussi bien de la politique agricole du Marché Commun que du fonctionnement des accords sur d'autres produits (cacao, étain, etc...).

Le problème se pose dans d'autres termes pour les fibres chimiques : les producteurs ont tous d'importants services de conjoncture et de marketing mais, malgré leur compétence, ils sont faillibles. Même lorsque leurs prévisions sont vérifiées, il reste à organiser les moyens d'intervention. La mise en place de ceux-ci suppose une concertation entre producteurs (sur les investissements, la production, etc...) dont on ne peut prévoir a priori si elle sera bénéfique ou néfaste pour les utilisateurs : elle devra en tout cas tenir compte des législations contre les ententes qui existent aussi bien dans le Marché Commun qu'aux Etats-Unis.

GROUPE
ZURICH / FRANCE
Compagnies d'Assurances
Zurich-Abri-Alpina

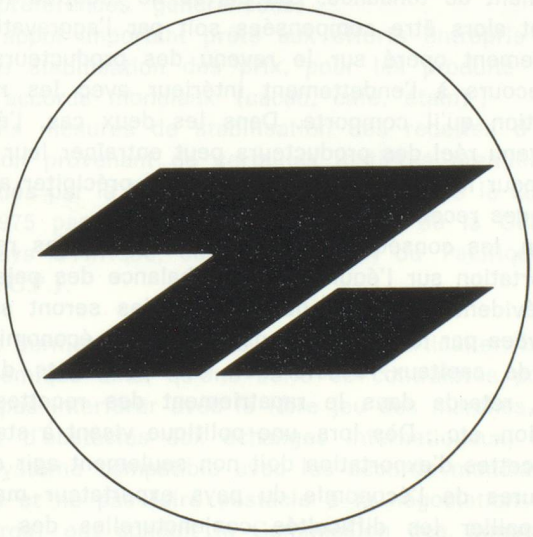

14, bd Poissonnière 75009 PARIS - Tél. : 824-90-00.

Département DE LA RANCHERAYE

Spécialiste du transport
de meubles neufs
Déménagements internationaux
Emballage - garde-meubles

47, rue de la Haie-Coq, 93304 AUBERVILLIERS
B. P. 153 — Tél. 833.76-42 — Telex 67161 F